



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002818

Dénomination nationale : Santé

Spécialité : Visiteur médical

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2006 à l'UFR de Pharmacie (Dijon), est mise en œuvre en convention avec le Comité professionnel national de la visite médicale (CPNVM). Elle a pour objectif de former des visiteurs médicaux dont les compétences techniques et de communication sont en accord avec celles du référentiel métier du CPNVM. La validation de la licence professionnelle conduit à délivrer un titre obligatoire pour l'exercice professionnel. De nombreux parcours permettent d'accéder à cette spécialité, en particulier le parcours « Commerce : écoles de commerce » et pour les BTS, le parcours « Santé : infirmier, kinésithérapeute, préparateur en pharmacie » et « Analyse biologique », mais également différents DUT « Génie biologique » et autres titulaires de DEUST, de 2^{ème} année de licence (L2). Aucun dispositif particulier préparant à l'intégration dans cette formation n'est prévu.

Les modalités de sélection sont connues et plusieurs sessions ont lieu de mai à septembre : on dénombre 65 dossiers en 2010 pour 14 inscrits, soit un taux de pression supérieur à quatre. Concernant son positionnement dans l'offre globale de l'établissement, cette licence professionnelle est accessible à de nombreuses formations universitaires de l'établissement pour offrir un débouché professionnel cohérent avec les parcours en amont. Le dossier montre un vrai travail d'évaluation des besoins en région Bourgogne. Le recrutement des visiteurs médicaux étant régionalisé, la position de cette formation est cohérente.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2/15
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	8/15
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en droit et économie pharmaceutique. Il s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'universitaires et d'enseignants de l'établissement ainsi que des professionnels, mais l'organisation ne semble pas précisée. Le pilotage est réalisé par un responsable du pôle industrie, un responsable pédagogique et un responsable du référentiel de compétences et assurance qualité.



Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais l'ensemble des intervenants se réunit pour un bilan annuel. Aucune mission de réflexion prospective ni de stratégie d'évolution de la formation, n'a été prise en compte par une structure réunissant l'ensemble des partenaires. On peut mettre en évidence des partenariats professionnels avec de nombreuses entreprises, présentes au cours de la formation et un réseau dense de partenaires, en particulier des laboratoires pharmaceutiques bien impliqués dans la formation. L'origine des étudiants est assez diversifiée. Malgré un faible effectif : l'équilibre entre inscrits en formation initiale et formation continue est identifiable. L'insertion professionnelle correspond à 100 % dans le métier de visiteur médical ; cette formation est donc bien conforme à son métier cible. Le dispositif d'autoévaluation, opérationnel dès la création de la formation, a été mis en place conjointement avec le dispositif d'évaluation de la qualité du CPNVM.

- Points forts :
 - Le dispositif qualité mis en place depuis la création de la licence.
 - L'excellente insertion professionnelle dans le domaine de compétences.
 - Une équipe pédagogique essentiellement composée d'enseignants-chercheurs.

- Points faibles :
 - Des étudiants en sous effectif malgré le nombre important de dossiers de candidatures.
 - Des enseignements professionnels en « fourchette basse ».

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il s'agirait pour l'établissement de renouveler les interventions professionnelles en renforçant le rôle des responsables d'entreprises du médicament en activité. Il est recommandé de veiller à un équilibre horaire entre les enseignants-chercheurs et les professionnels, et de modifier ou d'adapter le processus d'admission pour éviter un sous effectif ou éviter le sous emploi. Il conviendrait de s'assurer que les partenaires professionnels sollicités constituent bien un bassin d'emplois potentiel, c'est-à-dire en activité et au contact des entreprises et des milieux professionnels. Il est nécessaire que la contribution des professionnels soit, de façon indispensable, renforcée pour améliorer l'aide à l'insertion professionnelle en intégrant la formation dans une dynamique d'emploi.